

QUELLE PLACE POUR LES VALEURS DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ?

Jeudi 26 septembre, 10h30-12h, salle Nacre



Mikayil Tokdemir, Mélanie Lepoutier, Éric Pestel, Céleste Rouyer et Bénédicte Feuger

Dans un monde de plus en plus divisé, avec des conflits sur plusieurs pôles régionaux, s'impose un besoin de réaffirmer les valeurs de l'Union européenne comme rempart pour garantir la paix de ses États membres. Mais ces valeurs, quelles sont-elles ? Dans la salle émerge quelques notions chères aux participants : le respect, le partage, l'écoute, la liberté, la charité, l'entraide, l'excellence, la réussite et la solidarité. « Des valeurs dans lesquelles on retrouve tout

à fait l'action de l'Union européenne », indique Bénédicte Feuger, responsable du Centre EUROPE DIRECT Normandie Vire (CREAN).

Mais deux valeurs n'ont toutefois pas été citées : la démocratie et l'État de droit. « Elles sont fondamentales, car l'Union européenne, intransigeante sur ces questions, repose sur des traités qui doivent être respectés par les États membres. En cas de litige, la Cour de justice de l'Union européenne permet de statuer » ajoute-elle. Mais d'autres valeurs sont tout aussi cruciales, rappelle Céleste Rouyer, chargée de mission Europe chez Info Jeunes Normandie, comme « la liberté d'expression, ou les principes d'égalité et de dignité. L'Union européenne s'efforce de respecter ces principes sur la base des droits fondamentaux ». Mikayil Tokdemir, directeur de la Maison de l'Europe de l'Eure, mentionne une valeur supplémentaire chère à l'Union européenne, les droits de l'Homme.

ANIMATION

Mikayil Tokdemir, Directeur de la Maison de l'Europe de l'Eure

INTERVENANTS

Éric Pestel, Analyste des questions européennes, expert team Europe Direct, administrateur Association Jean Monnet et Président du Hub Culturel Européen

Céleste Rouyer, Chargée de mission Europe chez Info Jeunes Normandie

Mélanie Lepoutier, Présidente de la délégation France au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Conseillère départementale du Calvados

Bénédicte Feuger, Responsable du Centre EUROPE DIRECT Normandie Vire (CREAN)

Mais toutes ces valeurs européennes ne sont pas toujours perçues par les citoyens, qui peuvent penser que leur voix est noyée dans la masse. Pourtant, rappelle Éric Pestel, analyste des questions européennes, expert team Europe Direct, administrateur Association Jean Monnet et président du Hub Culturel Européen, la démocratie et l'État de droit sont vraiment les points fondamentaux de la création de l'idée européenne, née après la Seconde Guerre mondiale. Jean Monnet, homme politique français considéré comme l'un des pères de l'Europe, a dit que, « pour qu'il n'y ait plus de guerre, il faut amener les pays à coopé-

« Pour un intérêt général commun, il faut des positions communes »

Éric Pestel

rer entre eux », dans un souci d'égalité entre tous les pays. C'est pour cela que la voix des États membres, de Malte ou du Luxembourg par exemple, vaut autant que l'Allemagne et la France. « C'est ce qui est très important à comprendre, ajoute Éric Pestel, car dans cette notion de démocratie, il y a aussi la notion de compromis. Parfois on a l'impression que parce que les idées de la France ne sont pas reprises à 100 % on serait lésés. Mais, aussi bien au Parlement qu'au Conseil européen ou qu'au Conseil des ministres, la France s'exprime et participe, et quand tout le monde n'est pas totalement d'accord il faut avancer. Pour un intérêt général commun, il faut des positions communes. »



Retrouvez
l'intégralité
de ce débat
sur YouTube

De plus, l'Union européenne a défini en 1993 les critères de Copenhague, soit l'ensemble des conditions essen-



tielles à son intégration en tant que pays membre. Dernièrement, l'Ukraine a été acceptée comme candidat, et doit donc s'engager à réformer si nécessaire son système juridique, judiciaire, etc., pour répondre à ces critères d'État de droit. Dans le cas contraire, des sanctions peuvent être prises. La Cour de justice de l'UE est déjà intervenue pour stopper des lois en Pologne qui ne respectaient pas cet État de droit. « Ces valeurs sont le ciment de la maison dans laquelle on cohabite, l'Europe. Il faut les incarner, et les porter », estime Mélanie Lepoutier, présidente de la délégation France au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, et conseillère départementale du Calvados.

Éric Pestel, rappelle cette expérience unique au monde de la Conférence pour l'avenir de l'Europe, qui s'est tenue de 2021 à 2022, et où les citoyens européens ont été appelés à se réunir via une plateforme digitale pour émettre des propositions de loi à intégrer au programme de la Commission européenne. « Ce sont pas moins de 700 000 personnes qui ont participé. Nulle part ailleurs dans le monde, il n'y a eu une consultation de la sorte. C'est aussi la force de l'Union européenne de savoir faire appel à la démocratie participative pour définir un socle de valeurs communes aux différents peuples européens ».